

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026

DE L'ASSOCIATION « LES AMIS D'ALFRED RENAUDIN »

Mardi 17 février 2026 à 14h30 – salle des fêtes de Val-et-Châtillon

1) Accueil du président et ouverture de l'assemblée générale :

Le président, M. Olivier BENA, accueille à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon les membres de l'association, notamment M. Philippe ARNOULD, maire de Saint-Sauveur et président de la Comcom de Vezouze en Piémont. Il excus l'absence de M. Thierry CULMET, maire de Val-et-Châtillon.

Après vérification, le quorum de **48** est atteint car **31** pouvoirs ont été transmis et **25** membres étaient présents.

L'assemblée générale peut donc en vertu des statuts se tenir. L'association comptait **97** membres en 2025, effectif en légère hausse. Le président excuse les adhérents absents qui ont donné un pouvoir, notamment Mme Josiane TALLOTTE, secrétaire.

Le président remercie la Municipalité de Val-et-Châtillon pour le prêt de la salle des fêtes pour l'assemblée générale et les conférences ouvertes gratuitement au grand public.

Le président félicite les communes, qui s'engagent dans l'art et la culture autour des artistes lorrains notamment Fenneviller liée à Marcel CORRETTE.

Le président remercie l'ensemble du Comité d'Administration pour tout le travail qui est fait et pour le soutien constant dans tous les projets proposés mais également les adhérents pour leur présence régulière aux différentes manifestations (conférences/ réunions/ sorties) programmées par l'association.

2) Minute de silence :

Le président demande l'observation d'une minute de silence à la mémoire de deux adhérents, M. Jean-Claude TALLOTTE, décédé à Bayon le 6 juillet 2025 et Mme Renée CLAUDE, décédée à Saint-Nicolas-de-Port le 20 janvier 2026.

Il y associe également la mémoire de M. Jean-Marie FISCHER, décédé tragiquement à Fénétrange le 16 décembre 2025, guide intarissable lors de notre sortie à Fénétrange. Une pensée également pour les restaurateurs de l'« Auberge du Stock » à Langatte où nous avons déjeuné ce même jour, établissement ravagé par les flammes le 1^{er} janvier 2026.

3) Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2025 :

M. Henri HARD, vice-président, donne lecture du P.V. de l'assemblée générale du 18 février 2025 qui s'est tenue à Val-et-Châtillon. Ce document se trouve sur le site internet de la commune de Val-et-Châtillon. Il a été transmis par courriel ou par courrier aux adhérents, ainsi qu'à M. le Maire de Val-et-Châtillon. A l'unanimité, l'assemblée l'approuve.

4) Rapport moral et d'activités de l'année 2025 :

Le président donne ensuite lecture du rapport moral d'activités de l'année 2025 :

18 janvier : conférence de Lylia ETIENNE, doctorant en histoire contemporaine, sur « **Les arts décoratifs féminins à Nancy – 1890-1914** » – salle des fêtes de Val-et-Châtillon.

18 février : assemblée générale ordinaire – salle des fêtes de Val-et-Châtillon.

5 avril : conférence de Catherine BOURDIEU, professeure à l'Université de Metz, sur « **Jules Bastien-Lepage** » – – salle des fêtes de Val-et-Châtillon.

12 avril : après-midi « **Poteries printanières** » - atelier de poterie pour 12 enfants animé par Régine LEHNER – Maison de la Forêt

24 mai : après-midi « **Cyanotype** » - atelier pour 12 adultes animé par Françoise ETIENNE – Maison de la Forêt. Action réitérée pour les enfants en 2027 à la Maison de la Forêt.

28 juin : sortie « **Sur les traces d'Alfred Renaudin** » à Commercy : visite du château Stanislas, repas au restaurant « le Fer à cheval », visite de l'exposition consacrée à Adrien RECOUVREUR et guidée par le commissaire de l'exposition Benoit SÛR et visite du musée de la céramique. 27 personnes ont participé à la journée.

11 octobre : 15h - conférence « **Le Peintre et la Forêt** » animée par Thierry MARIE, professeur de dessin et d'aquarelle.

Novembre : la conférence sur « Daum » par Patrick-Charles RENAUD a été reportée. Elle devait se tenir en lien avec la Médiathèque de Cirey en raison de la dédicace de l'ouvrage.

Travail en cours sur Marcel CORRETTE, Albert HOREL, Edmond-Marie PETITJEAN et d'autres, entrepris par le président afin de monter une conférence.

Volonté de mettre en œuvre une salle muséale si possible au château de Lunéville, possédant une trentaine d'œuvres.

Liens avec les commissaires-priseurs/particuliers dans la vente d'œuvres d'Alfred Renaudin. La liste des ventes n'est pas redonnée si ce n'est « **Jardin à Lunéville** » a été adjugée 18 500 € en décembre 2025, battant ainsi le record mondial concernant Alfred Renaudin datant de 1989.

Les Amis d'Alfred Renaudin sont membres du Comité d'Histoire Régionale (Grand Est).

Le président rappelle l'urgence culturelle sur notre secteur par le fait que les conférences sont gratuites et ouvertes à tous. Au final, même avec des orateurs de grande qualité, le public ne semble pas intéressé hormis les membres de l'association.

Poursuite de la recherche des œuvres de Renaudin chez des particuliers et dans les hôtels de vente. En janvier 2025, une toile inédite représentant « Val-et-Châtillon » a été découverte. Les adhérents reçoivent par courriel les informations en relation avec la vente d'œuvres par des commissaires-priseurs ou des particuliers.

L'association a été sollicitée par la Mairie de Lunéville suite à la préparation d'un circuit dans les rues de la ville : un panneau a/sera dédié à Alfred Renaudin. Mme THOMAS a pris soin de choisir la photo voulue de son grand-père et le président a validé le texte proposé pour illustrer le visuel. Merci à la Ville de Lunéville !

En plus : *éditer des brochures ou tout document se rapportant à sa vie et à son œuvre.*

- Mise à jour de la page internet de l'association sur le site de la mairie de Val-et-Châtillon. Tous nos remerciements aux secrétaires de mairie, Alain GERARD et Léa CULMET. Informations relayées par la Comcom (Internet, programme papier et tableau interactif).
- Mise à jour de la page Facebook de l'association (plus de 250 followers actuellement): <https://www.facebook.com/amisalfredrenaudin/>
- Diverses publications d'articles dans L'Est Républicain, Le Républicain Lorrain, Vosges Matin (Raon) et la Montagne (Brioude), ...
- Contact de particuliers à l'association pour des renseignements.
- Participation au site de M. Robert LETERRIER : www.artlorrain.com répertoriant les ventes aux enchères des œuvres d'artistes lorrains.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

5) Rapport financier de l'année 2025 suivi du rapport des vérificateurs aux comptes :

Mme Josiane EHRLE, trésorière de l'association, donne lecture de la comptabilité de l'association pour l'année 2025.

TOTAL au 31/12/2024 : 1 079,38 €

TOTAL au 31/12/2025 : 2 072,24 €

Solde positif de : + 992,86 €

Le président informe que le chèque de 300 € pour la conférencier de Thierry MARIE n'a été retiré que fin janvier 2026. Il sera donc associé aux comptes de 2026.

De même, pour faciliter les choses, une caisse a été ouverte pour 2026 afin de gérer les fonds en liquide. Désormais, les petites factures comme des frais postaux ou autres seront remboursés par ce biais. Evidemment, les comptes de la caisse seront désormais présentés en sus à chaque A.G. en complément des comptes postaux.

L'association n'a pas demandé de subvention à la Municipalité de Val-et-Châtillon depuis 2020 et n'en demandera pas en 2026. Le prêt de la salle des fêtes constitue déjà une aide appréciable. Le président aussi précise que, sur ses propres deniers, la salle des fêtes est nettoyée par Chèque Emploi Service auprès de Mme Nathalie ARNAUD.

Le président remercie la Comcom pour le lien fort établi avec la Maison de la Forêt, véritable outil à cultiver par le tissu associatif de la Comcom. Le président espère que cela pourra perdurer au-delà des élections.

Le président rappelle aussi que l'association est reconnue d'utilité générale depuis le 1^{er} décembre 2015. Ainsi, tout don se voit attribuer un reçu fiscal pour déduction à 66 %. Pour 2025, il y a eu en tout **1 245 €** de dons.

Mme Marie-Pierre CHAROLET, vérificatrice aux comptes pour l'année 2025, atteste auprès de l'assemblée de la bonne tenue des comptes par la trésorière et demande de lui donner quitus.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à l'unanimité. Des applaudissements nourris viennent remercier le travail comptable de Mme Josiane EHRLE.

6) Election des vérificateurs aux comptes pour l'année 2026 :

A l'unanimité, Mme Marie-Pierre CHAROLET est réélue vérificatrice aux comptes titulaire et Mme Françoise ETIENNE, sa suppléante.

7) Election des membres du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration de l'association se compose actuellement de 6 membres et est élu pour 2 ans. La précédente élection s'est tenue en 2024. Le Comité se compose ainsi : **M. Olivier BENA, président, M. Henri HARD, vice-président, Mme Josiane TALLOTTE, secrétaire, Mme Josiane EHRLE, trésorière, MM. Jean-Luc MICHEL et Régis CHOMEL, membres.**

Chacun souhaite se représenter à son poste. **Mme Marinette LAMBOUR** est candidate pour intégrer le C.A.

Le président rappelle aussi que l'organisation d'un verre de l'amitié à l'issue des conférences sera conditionnée par la présence de membres pour y pourvoir. La charge de travail pour organiser un événement nécessite de l'aide pour que tout se passe au mieux et satisfasse un maximum de participants. Un grand merci à Jacqueline HARD qui assure toujours avec brio la 2^{ème} partie de nos rencontres.

8) Projets pour 2026 :

Le président développe le programme prévu pour 2026, susceptible d'évoluer au gré du temps :

17 février : assemblée générale ordinaire – salle des fêtes de Val-et-Châtillon. 14h30.

7 mars : conférence par Kévin GOEURLOT, historien de la Lorraine et peintre, sur « **Georges de La Tour, le peintre du silence** » - salle des fêtes de Val-et-Châtillon. 15h

11 avril : conférence par Enora BARBEY, médiatrice culturelle du MBAN, sur « **Charles de Meixmoron de Dombasle, un impressionniste lorrain** » - salle des fêtes de Val-et-Châtillon. 15h.

13 juin : Journée « **Sur les traces d'Alfred Renaudin** » à Baccarat / Deneuvre. Le président donne le programme de la journée et distribue le flyer.

4 octobre : conférence par Camille BERNIARD, graphiste, sur « **Ma racine est au fond des bois** » autour du travail d'Emile GALLE sur son approche artisanale à travers le récit d'expérience d'une résidence artistique.

21 octobre : Atelier « **Sirop-céramique** » avec la Boutique des Bouleaux sur les feuilles d'automne – Maison de la Forêt – Saint-Sauveur.

Le président a été sollicité pour donner deux conférences sur Alfred Renaudin en cette année de son 160^e anniversaire à Raon l'Etape suite au don de la toile à la Commune par Lionel KNUR mais également à la SHAL de Sarrebourg (lundi soir à 19h30 comme en 2020). D'autres projets plus confidentiels sont également en cours ... Le président invite les adhérents à être force de proposition.

9) Fixation de la cotisation pour l'année 2027 :

Pour 2027, le C.A. propose le maintien de la cotisation à 10 €. L'assemblée vote la proposition à l'unanimité. Un courrier/courriel sera transmis début janvier 2027. Les dons sont à faire sur un chèque à part pour simplifier la comptabilité. Les reçus fiscaux seront transmis par voie postale.

10) Intervention de la présidente d'honneur, Mme Elisabeth THOMAS :

Mme THOMAS excuse son absence et félicite une fois encore l'association. Elle sera présente lors de la sortie du 13 juin.

11) Intervention du Président de la Comcom :

A son habitude, le président félicite l'association pour tout ce qui a été accompli, notamment en lien avec la Maison de la Forêt. Il restera membre de l'association et se dit prêt à être son ambassadeur auprès de la future Comcom en matière de culture.

A l'issue des interventions et des questions diverses, le président clôt l'assemblée générale et invite les adhérents à partager le verre de l'amitié. En cette journée de Carnaval, ce sont les beignets qui sont les invités. Un grand merci à Mme Bernadette CHRISTOPHE de Sainte-Pôle, qui a offert à l'association de succulents beignets, appréciés par tous !

Le présent P.V. est transmis par courriel ou par courrier aux adhérents de l'association ainsi qu'aux personnalités présentes ou excusées.